

**Numéro 57****Juin 2017****☞ SOMMAIRE ☛****➤ Les propos de la Présidente***par Laure de La Chapelle***➤ Un instituteur de jadis : l'abbé Davaux***par Jean-Pierre Gautier***➤ Code d'Honneur Habsbourg***par Marcel Huwaert*



Les propos de la Présidente

Après avoir évoqué les figures des Gouvernantes des Enfants de France choisies dans l'entourage de Marie-Antoinette, Jean-Pierre Gautier se penche sur le personnage chargé des premières études du Dauphin, l'Abbé Guillaume Davaux. Au rebours de notre époque, où l'Education Nationale se morfond pour inculquer la lecture aux enfants avant l'âge d'entrer au collège et où la méthode pour y parvenir semble désespérément inefficace, notre abbé enchaînait les matières destinées à l'éducation de l'héritier de la Couronne. Et ce n'était pas un programme allégé. Qu'on en juge par cette liste : lecture, écriture, grammaire, calcul, histoire, mythologie, ... à laquelle il faut ajouter le catéchisme ! La méthode de l'abbé devait être performante, puisqu'une anecdote nous révèle que pour plaire à sa mère, le dauphin réussit à apprendre à lire en deux mois. C'est peut-être trop beau pour être exact ; et si on y ajoute les leçons de danse et de maintien, Louis-Charles était vraiment à sept ans un « honnête homme » en herbe et un futur gentilhomme de l'Ancien Régime.

Autre pays, autres mœurs. Mais même éducation soignée donnée à ses nombreux enfants par l'impératrice Marie-Thérèse. Marcel Huwaert démontre comment elle inculqua à la dynastie autrichienne, en sus d'une certaine culture – sans doute moins exigeante pour ses filles – un esprit de corps, le sens des liens familiaux, en fait un réel "Pacte" de famille. Sans doute, Marie-Antoinette en fut-elle exclue après 1792, victime de l'union sacrée des Cours contre la funeste influence de la Révolution Française. Luttant contre vents et marées jusqu'au XXème siècle pour maintenir l'ordre ancien, les Habsbourg, grâce à leur Code d'Honneur, furent les derniers paladins de la civilisation de la "Mittel Europa"

**La Présidente,
Laure de La Chapelle**



Un instituteur de jadis : l'abbé Davaux

Introduction

En matière d'enseignement, on évoque souvent la Belle Epoque et plus précisément la période allant d'une guerre à l'autre, de 1870 à 1914. In illo tempore, les instituteurs ne se contentaient pas d'enseigner la langue française et le calcul, ils savaient aussi inculquer le patriotisme et remonter le moral après la tragique défaite de Sedan et les massacres et exactions diverses de la Commune. C'était le temps où l'on forgeait le mythe de Jeanne d'Arc, des soldats victorieux de l'an II grâce aux officiers de base formés par l'Ancien Régime, ce qu'ils omettaient, bien entendu, de préciser. A ces fins, qu'ils surent très bien remplir si l'on se réfère à d'anciens souvenirs de famille, témoignages divers, etc., ils employèrent tout leur talent si bel et si bien qu'ils réussirent à former plusieurs générations dans une sorte de communion nationale et "ceux de 14" que Maurice Genevoix a si bien célébrés furent aussi les élèves de ceux qu'on qualifia plus tard de Hussards de la République. Mais n'en déplaise à certains, le monde n'a pas commencé en 1789 et avant ces vénérables enseignants, dont la postérité n'a pas toujours été à la hauteur, d'autres ont su aussi transmettre le savoir. Depuis les temps anciens et surtout le Moyen Age, ce sont les clercs qui ont assumé cette transmission.

Dans le champ de la Question Louis XVII, en ce qui concerne les années de prime jeunesse, le souvenir de l'abbé Davaux ès qualité d'instituteur s'impose à nous. Madame Campan l'évoque en qualité de précepteur : *« Il n'avait pas encore passé dans les mains des hommes mais un précepteur particulier lui donnait toute l'éducation de son âge »*¹

¹Mémoires de Madame Campan-collection le temps retrouvé -Mercure de France -1988-Livre 2ème-Page 237. A noter que l'auteur des notes accompagnant l'ouvrage, M Carlos de Aguila évoque à tort l'abbé Davout et non pas Davaux *dont les talents étaient prouvés par les progrès surprenants du jeune prince.*



Cette éducation on ne la retrouve guère chez l'élève du sieur Simon, lequel s'employa à la détériorer, mais par contre on pourrait en trouver des traces dans les œuvres de certains prétendants comme Richemont ou Naundorff munis d'un certain bagage culturel contrairement à Mathurin Bruneau. Reste à savoir si certains souvenirs du temps de la Cour de Louis XVI, réputés comme authentiques par certains partisans, n'étaient pas le fruit de lectures postérieures ou de témoignages invérifiables.

Les débuts

Davaux naquit le 1er mars 1740. Il y avait 7ans que Louis XV avait pris les rênes du pouvoir. Dupleix était alors depuis janvier Gouverneur de Pondichéry et l'Empereur d'Allemagne, Charles VI, allait au mois d'octobre rejoindre ses ancêtres. Guillaume Davaux vit le jour à La Côte Saint André qui, comme chacun l'ignore, est située dans le département de l'Isère jadis mieux qualifié du beau nom de Dauphiné qu'il partageait avec les Hautes Alpes et la Drôme. Cette localité qui compte plusieurs monuments historiques peut se targuer aussi d'avoir été le berceau de musiciens célèbres comme Hector Berlioz ou plus anciens comme Jean-Baptiste Davaux, né en 1742 à La Côte-Saint-André, compositeur au service des Princes de Rohan, auteur, sous la Révolution, d'une *Symphonie concertante mêlée d'airs patriotiques* (1794).

On peut aussi remarquer une curieuse analogie entre les armoiries de cette commune : les dauphins et le destin de L'abbé Davaux qui fut le précepteur d'un des plus célèbres Dauphins, le futur Louis XVII. (*D'azur au sautoir d'argent cantonné de deux fleurs de lys d'or, une en chef et une en pointe, et de deux dauphins du même aux flancs*)²



²https://fr.wikipedia.org/wiki/La_C%C3%B4te-Saint-Andr%C3%A9#Histoire



Lors de 'la trop fameuse catastrophe', l'imagination débordante des 'jacoquins' en matière de toponymie, entre autres, eut pour effet de changer le beau nom de « La Côte Saint-André » en la « Côte bonne eau » ce qui ne devait pas attirer tellement les disciples locaux de Bacchus ! Par contre une réalisation importante est à noter qui fut de nature à les conserver dans cette localité. Il s'agit en effet de Barthélémy Rocher, célèbre liquoriste mentionné par Brillat-Savarin, fondateur de la maison Cherry-Rocher en 1705. Les desseins de Dieu étant impénétrables, on ne sait si la vocation ou le goût des Belles Lettres, ou les deux, lui firent embrasser la carrière ecclésiastique ; toujours est-il que l'abbé Davaux fit ses études au séminaire Saint-Irénée à Lyon.

« Le Séminaire Saint-Irénée fut fondé par Mgr Camille de Neuville, archevêque de Lyon et gouverneur de la province. Au mois d'août 1659, il s'adresse au supérieur général de la jeune Compagnie de Saint-Sulpice pour avoir quelques prêtres. M. d'Hurtevent est désigné pour l'établissement d'un séminaire à Lyon, placé sous le patronage du grand évêque et théologien Saint Irénée, qui vécut à Lyon à la fin du 2ème siècle. La fondation officielle prit plusieurs années (de 1660 à 1669) et se traduisit par des implantations provisoires dans des paroisses de Lyon. C'est seulement en 1669 que le séminaire ainsi fondé, finit par s'ancrer pour deux siècles au lieu-dit de la Croix-Paquet, près de l'amphithéâtre des Trois Gaules. Il ne reste pas de trace de cette maison. »³

Saint Irénée, évêque de Lyon et martyr, en 201, a écrit un traité contre les hérésies. Il est bien dommage que ses écrits n'aient pas fait l'objet d'une large publication au XVIIIème siècle avant la période où sévit la plus importante d'entre elles qui contenait toutes les autres : la révolution.⁴

³<http://www.seminairesaintirenee.fr/Historique.html>

⁴<http://nominis.ccf.fr/contenus/saint/1403/Saint-Irenee-de-Lyon.html>



On retrouve plus tard l'abbé Davaux comme titulaire d'une chaire au Collège de Grenoble. Sans plus de précisions, on nous indique qu'il s'occupait alors de Littérature⁵. L'auteur de l'article qui ne devait pas avoir un respect trop évident des gens de Lettres ajoute « *qu'il composa quelques essais en ce genre* ». Il s'occupa aussi de la bibliothèque de Mgr de Caulet⁶, évêque de Grenoble dont il présida au classement, c'est-à-dire qu'elle fut réorganisée sous sa direction. C'était sûrement un énorme travail car elle comptait environ 34.000 livres !



La galerie de la bibliothèque de l'abbaye Sainte-Genève en 1773 Gravure.

Un abbé ad usum Delphini

L'abbé Davaux fut ensuite attiré à Paris par des “personnes en crédit”. Ce terme utilisé par l'auteur de l'annuaire nécrologique recouvre en principe un certain nombre de gens importants. Il s'agit sans doute de personnes appartenant au Second Ordre, notables, etc., et plus précisément de personnes bien en Cour, c'est-à-dire comptant parmi les courtisans ayant de l'influence.

⁵Annuaire nécrologique ou complément annuel et continuation de toutes les biographies ou dictionnaires historiques par .A Mahul .A Paris -Ponthieu libraire. Année 1823-Publié en 1824-Pages 90&91.via Gallica .bnf.fr

⁶**Jean de Caulet**, né à Toulouse le 7 avril 1623 et mort à Grenoble le 27 septembre 1771 est un évêque catholique français, évêque de Grenoble de 1727 à 1771. À sa mort, sa bibliothèque, qui comportait près de 34 000 ouvrages, fut rachetée en 1772 pour 45 000 livres par souscription publique et constitua le noyau initial de la Bibliothèque municipale de Grenoble.
https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean_de_Caulet



La suite de sa biographie confirme ce point de vue ; en effet, il entre dans la noble Maison de Rohan et Madame la princesse de Guéménée le fait nommer au poste d'instituteur des Enfants de France dont elle était la Gouvernante. Le voilà donc chargé de la première instruction des Deux Dauphins et de Madame Royale. Il était temps car la Princesse de Guéménée allait se voir dépossédée de son importante fonction de Gouvernante des Enfants de France par la banqueroute non moins importante de son mari, qui fit scandale à la Cour mais pas seulement. Le Prince de Guéménée menait grand train en dispersant ses deux millions de rente, mais aussi en pratiquant des emprunts y compris auprès de petites gens qui furent les victimes effectives de cette tragique et scandaleuse banqueroute : **un passif de 33 millions de livres** et en conséquence l'abandon immédiat de la charge de Gouvernante des Enfants de France.⁷

* Les généreux sacrifices de madame de Guéménée ne sont pas du roman, mais de l'histoire.

« Au premier bruit de cette affaire, dit madame de Créquy, que je me plais à citer parce qu'elle a seule analysé la banqueroute de M. de Guéménée avec une merveilleuse sagacité, tous les autres Rohan s'étaient mis à *boursifler* dans l'intérêt de leur parent. M. le prince de Condé, dont la femme était Rohan-Soubise, s'était bien empressé d'ouvrir ses coffres à son beau-frère en lui proposant tout son crédit, mais la princesse de Guéménée voulut suffire à tout.

« Elle commença par se defaire d'une petite forêt qui ne lui rapportait que vingt-sept mille livres de rente et dont elle retira quatre millions huit cent mille francs, ce qui prouve que ses domaines étaient joliment administrés. Elle aliéna tous les domaines qui lui provenaient de sa grand-mère, Marie Sobieska; elle vendit au roi les droits régaliens qu'elle avait sur le port de Lorient, ce qui fut une affaire de neuf millions huit cent mille livres, etc., etc. En un mot, elle fit le sacrifice de tous ses biens pour satisfaire les créanciers de son mari. Au moment de la banqueroute elle avait pour cinquante millions de biens libres. »

(*Souvenirs de madame de Créquy*, t. VI.)

⁷Texte tiré de l'ouvrage de Roger de Beauvoir:Les trois Rohan-Paris- Dumont- Editeur 1842 Tome 2 Page 287-Note-Via gallica .bnf.fr



Toute la famille des Rohan eut un comportement exemplaire et une solidarité à la hauteur de leur rang :⁸

Toute la famille de Rohan chercha à venir en aide aux Guéménéés. Mme de Marsan se conduisit avec beaucoup de dignité. Elle vendit ses chevaux ; elle paya avec sa propre fortune tout ce qu'elle put des dettes de son neveu et particulièrement les petites rentes. La jeune duchesse de Montbazou, belle-fille du prince, apprenant que les diamants et les bijoux qui lui avaient été donnés en mariage n'étaient pas payés, s'empressa de les renvoyer au joaillier.

Il est aussi question de cette faillite retentissante dans les Mémoires de la Baronne d'Oberkirch⁹ :

« A Strasbourg comme à Paris, on ne s'occupait que de la faillite du Prince de Guéménéé. C'était la chose la plus douloureuse du monde ; on se demandait comment un Rohan avait pu se laisser amener à une situation semblable et à finir ainsi. Il y avait clameur de haro dans le peuple ; les gens les plus atteints étaient des domestiques, de petits marchands, des portiers, qui portaient leurs épargnes au prince. Il avait tout reçu, tout demandé, même des sommes folles et il a tout dissipé, tout perdu. Parmi les gens du Cardinal Archevêque, il s'en trouvait plusieurs de complètement ruinés ; le prince Louis leur a rendu sur le champ ce qu'un prince de sa maison leur enlevait. Il a été en cela très noble et très généreux. »

⁸Gaston Maugras -La fin d'une société .Le duc de Lauzun et la Cour de Marie -Antoinette Plon -1909
Page 296.via gallica bnf .fr

⁹Mémoires de la baronne d'Oberkirch-Paris Charpentier -1869-Pages 1&2.via gallica.bnf.fr



Tout sera payé ou presque tout, les usures exceptées. Les Rohan se sont réunis pour cela. Madame de Guéménée a été sublime, elle a donné sur le champ sa fortune tout entière et ses diamants. La princesse de Marsan (qui était une Rohan-Soubise) voulait se mettre au couvent et consacrer sa fortune à sauver l'honneur des Rohan.

Madame la princesse de Guéménée a rendu sa charge de Gouvernante des Enfants de France, dont sa volonté seule pouvait la dépouiller, puisque c'est une des grandes charges de la Couronne.¹⁰ La Reine a reçu sa démission, profondément touchée. Elle a donné cette place à Madame de Polignac qui n'a pu se refuser au désir de la Reine. »



Le fameux Cardinal Archevêque Louis de Rohan est resté à cause de l'Affaire du Collier dont il fut la dupe et la victime. Il est moins connu pour son rôle admirable, quelques années plus tard, dans sa principauté d'Ettenheim en faveur de l'Emigration Militaire.

¹⁰ Pour les fils du Roi, du Dauphin et du duc de Bourgogne, en tant que Fils de France, le prince est placé sous la garde de la Gouvernante des Enfants de France. Le titulaire de cette charge est inamovible sauf en cas de démission ou de destitution par l'assemblée des pairs de France (cf. Maison des Enfants de France). <https://courduroi.sharepoint.com/Pages/Education.aspx>



Entre temps, grâce à l'appui de la princesse de Guéménée, notre abbé Davaux est devenu instituteur des Enfants de France, c'est-à-dire qu'il est chargé d'enseigner les bases aux deux fils de Louis XVI, Louis-Joseph (1781-1789) et son frère Louis-Charles, duc de Normandie et futur Louis XVII (1785-17.. ?) probablement évadé du Temple et dont le destin, qui reste à préciser, constitue une des plus grandes énigmes de l'Histoire de France. Il avait aussi à s'occuper de Madame Royale.

Le rôle de l'abbé Davaux dans sa charge nous est relaté dans des documents surtout de l'époque régénératrice de la Restauration : *« Il se fit aimer de ses élèves par la douceur de son caractère en même temps qu'il leur inculquait avec beaucoup d'art les connaissances convenables à leur âge »*¹¹.

Un très remarquable journal du temps de la Restauration¹², époque lointaine où les journalistes n'avaient pas encore l'habitude des compromissions, contrairement à leurs collègues du XVIIIème siècle ou à ceux de notre époque qui ont atteint des sommets dans cette spécialité, nous confirme les excellents rapports de leurs Majestés avec l'abbé Davaux : *« Les fonctions de M. l'abbé Davaux lui donnèrent de fréquents rapports avec le Roi et la Reine qui lui témoignèrent constamment beaucoup d'estime et de bienveillance »*.

Ladite bienveillance envers l'abbé Davaux, si elle est prouvée de la part du Roi est beaucoup moins certaine si l'on se réfère à une lettre de la Reine à Madame de Tourzel en date du 24 juillet 1789. Elle remplace ès qualité de Gouvernante des Enfants de France Madame de Polignac qui vient d'émigrer quelques jours plus tôt sur les sages conseils du couple royal la sachant en péril compte tenu de son impopularité auprès de la populace agitée et dangereuse.

¹¹Annuaire nécrologique -1824 .Cf Note 5

¹²L'Ami de la Religion et du Roi-Journal ecclésiastique, politique et littéraire.Année 1822-Pages 7-9



Dans cette lettre qui fait honneur à la lucidité de la Reine, outre le caractère de ses enfants, sont aussi analysés finement et sans complaisance les caractéristiques des diverses personnes gravitant autour d'eux. L'abbé Davaux n'échappe pas à ses remarques pessimistes : « *L'abbé Guillaume Davaux ou d'Avaux, abbé de Quimperlé, instituteur des Enfants Royaux est peut-être fort bon pour apprendre les lettres à mon fils, mais du reste il n'a ni le ton ni ce qu'il faudrait pour être auprès de mes enfants. C'est ce qui m'a décidée dans ce moment à lui retirer ma fille. Il faut bien prendre garde qu'il ne s'établisse hors des heures de leçons chez mon fils. C'est une des choses qui a donné le plus de peine à Madame de Polignac, et encore n'en venait-elle pas toujours à bout car c'était la société des Sous-Gouvernantes. Depuis dix jours, j'ai appris des propos d'ingratitude de cet abbé qui m'ont fort déplu.*¹³

Si cette ingratitude était prouvée, examinons les éléments qui auraient pu la justifier.

Les prébendes de l'abbé Davaux :

Si l'on se reporte à l'Almanach Royal de l'an de grâce 1788, point n'est besoin de chercher très loin la rubrique 'Education des Enfants de France' qui figure en page 119. Les noms des titulaires sont précédés de leur date d'entrée dans la fonction. Par exemple, Madame de Polignac succéda effectivement à Madame de Guéménée en 1782, suite à la retentissante faillite qui entraîna son retrait.

¹³Le blog de Louis XVI 23-24 juillet 1789-Lettre de S.M.la Reine Marie Antoinette à la duchesse de Tourzel



EDUCATION DES ENFANTS DE FRANCE :

*Gouvernante***1782-Madame la Duchesse de Polignac***Sous-Gouvernantes*

1771-Madame la Baronne de Makau

1775-Madame la Comtesse de Soucy

1780-Madame le Marquise de Soucy

1783-Madame la Marquise de Villefort

Secrétaire des Commandements

M. de La Chapelle, en Cour

*Instituteur***M. l'Abbé d'Avaux**

Madame de Polignac, par Elisabeth Vigée-Lebrun



La fameuse lettre de la Reine du 24 juillet 1789 donnant ses instructions à Madame de Tourzel a aussi le mérite de nous indiquer l'opinion de Sa Majesté au sujet des Sous-Gouvernantes et aussi de l'abbé Davaux relatée plus haut. Avec les deux dames de Soucy, si l'on en croit Sa .Majesté, il y avait effectivement du souci à se faire : « *Louise Elisabeth LeNoir de Soucy, belle-mère et belle-fille. Madame de Soucy, la mère, fort bonne femme, très instruite, exacte, mais mauvais ton. La belle fille même ton mais point d'esprit. Il y a déjà quelques années qu'elle n'est plus avec ma fille, mais avec le petit garçon il n'y a pas d'inconvénient. Du reste, elle est très fidèle, et même un peu sévère avec l'enfant. Madame de Villefort est tout le contraire, car elle le gâte. Elle a au moins aussi mauvais ton, et plus même que les autres. Celle-ci n'est pas aimée des autres, mais à l'extérieur toutes sont bien ensemble.* »¹⁴

On ne peut que rendre hommage à la fine psychologie de la Reine et à sa vigilance instinctive de mère envers ses enfants. Elle emploie souvent le critère du ton pour juger de la qualité relationnelle des dames concernées. Cette notion de ton qui recouvre la « façon de se conduire et de parler en société »¹⁵, si importante à la Cour de France depuis longtemps en pointe dans ce domaine, a été remisee dans notre pays au musée des antiquités, particulièrement après la chute du Second Empire. C'est surtout au Royaume Uni que perdue la trace de ce comportement qui honore ceux qui le maintiennent.



¹⁴CF Note 13

¹⁵Définition du dictionnaire Hachette de la langue Française-1980



L'almanach Royal de 1788 comporte une autre source de renseignements au sujet de la carrière de l'abbé et confirme précisément les prébendes dont il bénéficia. Il faut se reporter à la rubrique: *Abbayes et Abbés Commandataires, leur taxe en Cour de Rome et leurs revenus.*

Date	Abbaye	Titulaire	Diocèse	Florins	Revenu	Ordre
1782	Quimperlé	D'Avancx	Quimpercorentin	221	500 livres	B

A signifie que l'abbaye est de l'ordre de Saint-Augustin.

B de l'ordre de Saint-Benoît,

C de Citeaux,

P de Prémontrés,

S Séculier

L'annuaire Nécrologique pour l'année 1823 indique une date postérieure : 1785¹⁶. Cette date est confirmée par Dom Placide Leduc, auteur de l'Histoire de l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé : **Guillaume Davaux**, quarante deuxième abbé et onzième commendataire. « *Placé d'abord dans la maison de Rohan-Guéméné, il fut choisi par Louis XVI pour être instituteur du Dauphin, de son frère qui porta plus tard le nom de Louis XVII et de Madame Royale, duchesse d'Angoulême et ensuite Dauphine. Homme excellent et plein de vertu, il s'acquit l'estime et l'affection du Roi qui le nomma à l'abbaye de Sainte-Croix en 1785.*¹⁷ »

La terrible période

La lune est supposée avoir des influences sur les marées et sur le comportement des loups-garous mais ce sont tous les astres qui ont dû s'employer à déchaîner d'horribles tempêtes sur notre France depuis 1789 et pour longtemps ! L'abbé Davaux réussit à traverser indemne cette affreuse période.

¹⁶M L'abbé Davaux avait été pourvu, en 1785, de l'abbaye Sainte Croix de Quimperlé, il jouissait , en outre , depuis sa jeunesse d'un prieuré. Annuaire nécrologique -1823

¹⁷Dom Placide Le duc .Histoire de l'abbaye de Sainte -Croix -Clairet -Imprimeur -Libraire Quimperlé-1881-Page 564



La révolution lui enleva tout à la fois son élève, ses honneurs et ses revenus.



demanda
or grati-
pi) Non-
l, évêque

mais a la
n coup de
est de la
uniforme
la baronne

faibles à la
siment: le

Peint les Français et Louis.
Ce sera le père avec sa famille.

L'historien Ernest Fournier a décrit le dernier jour de l'abbé Davaux en compagnie du Dauphin lorsqu'il quitta les Tuileries.

A la fin de la semaine, seroit ce oblige de se séparer de ses plus fidèles gentilshommes : MM. de Villequier et de Sabran, et de l'abbé Davaux, le précepteur du dauphin.

Ce dernier célébra la messe comme tous les matins à Saint-Germain-l'Auxerrois ; puis après le dîner il vint prendre le dauphin pour le conduire à son jardin ainsi qu'il le faisait les jours de beau temps.

L'après-midi se passa dans ce coin des Tuileries à quelques mètres du pavillon qu'occupait l'abbé Davaux et d'où il pouvait surveiller les jeux de son élève. Pendant que l'enfant nettoyait ses rosiers, l'abbé fit un paquet de ses hardes et de ses livres préférés ; cela fait, il rejoignit le dauphin, lui fit réciter ses leçons comme d'habitude et lui commenta un passage du *Télémaque* ; il fit ensuite à choisir des boutures de chrysanthèmes puis, comme le soir tombait, il alla chercher dans son pavillon un herbier auquel il avait travaillé depuis des années et il l'offrit au prince.

« Que Monseigneur daigne garder ce souvenir de moi ! dit-il d'une voix qui tremblait.

— Il est donc vrai que vous partez ? demanda l'enfant.

— Chut ! murmura l'abbé en désignant du regard les silhouettes des gardes nationaux qui faisaient les cent pas devant les grilles qui longeaient les fleurs. Un jour viendra où nous nous reverrons, Monseigneur !

— Embrassons-nous, monsieur l'abbé », dit simplement le dauphin.

Le prêtre pressa l'enfant contre son cœur.

« *Benedicite de Dominus !* » murmura-t-il en traçant sur les cheveux blonds de l'enfant le signe de la bénédiction ; puis, un peu plus voûté que d'habitude dans son habit noir et l'âme triste, le vieil holléiste ramena le prince au château, le remit aux mains de sa gouvernante et, quelques heures plus tard, il prenait la route de la Vendée où il espérait trouver un refuge.



Ce très beau texte¹⁸ de Fourniron n'est pas sans rappeler un autre texte célèbre et amplement diffusé jadis dans les écoles au temps lointain où la morale y avait encore sa place : « La dernière classe » des « Contes du Lundi » d'Alphonse Daudet. Reste à savoir : où l'abbé Davaux va-t-il se retirer ? Le texte d'Ernest Fourniron évoque la Vendée, alors que l'Ami de la Religion et du Roi précise : *« Il eut la douleur de voir périr presque toute cette Famille qu'il avait vue de si près, et cet enfant qui semblait destiné à occuper un trône. Nous n'avons pas besoin de dire combien il fut douloureusement affecté de cette catastrophe. Il trouva cependant le moyen d'échapper aux grands coups de la révolution ; on le laissa tranquille à l'hôtel de Soubise, ou dans la terre de Madame la Princesse de Guéméné¹⁹. »*

Pendant la terrible période de la Révolution Française, puis à la suite de la parenthèse héroïque de l'Empire, avant que la France ne retrouve enfin son bon sens, sa sérénité et enfin son rang parmi les nations civilisées grâce à la bienfaisante Restauration, l'abbé Davaux suivit au sens propre et non plus figuré le conseil du Candide de Voltaire : *« Cultivons notre jardin »*. *« Il imagina pour se distraire pendant l'époque la plus fâcheuse, de se livrer à une étude pour laquelle il avait toujours eu un goût fort vif ; il cultiva la botanique et y devint même fort habile. »*²⁰

Ayant servi dans la Maison du Roi, il eut le mérite de s'abstenir d'une quelconque participation dans le cadre des régimes suivants, y compris l'Empire.

On peut juger avec quelle joie l'abbé Davaux accueillit la Restauration. Il n'avait rien voulu accepter sous Bonaparte²¹ et avait conservé pour la Famille Royale les sentiments d'un sujet dévoué.

¹⁸Tiré de Lectures pour tous-Avril 1936-Article sur Louis XVII via gallica.bnf.fr

¹⁹L'Ami de la Religion et du Roi .Tome Trente-troisième-M . DCCC.XXII- (1822)-Pages 7-9

²⁰L'Ami de la Religion et du Roi cf note 20

²¹d°



A cette époque de troubles civils favorisant tous les retournements de vestes, et Dieu sait à quel point ils furent innombrables, c'est là une rare tradition qui en France ne s'est pas perdue de nos jours. Un grand nombre de religieux firent preuve d'une constante et respectable fidélité qu'ils payèrent pour la plupart très cher. Malheureusement Léon XIII et Lavigerie ont oublié un peu trop facilement les noyades de Nantes. Pendant ces heures sombres l'abbé Davaux n'avait point perdu l'esprit de son état et il continua à exercer son ministère, dirigeant plusieurs personnes du monde et des communautés.

A défaut d'autres précisions du journal cité on peut penser que c'est à la fin de l'Empire qu'il devint supérieur d'une association du tiers-ordre du Mont Carmel et président de la société pour le soulagement et la délivrance des prisonniers qui rendit des services à beaucoup de malheureux.

Le retour des lys

On a souvent taxé à tort la Restauration d'ingratitude envers ses meilleurs serviteurs. Si les Emigrés ont été bien traités c'est que leurs états de service avaient été soigneusement notés et disponibles quand arriva le temps des justes récompenses. Par contre, les mérites de beaucoup de Chouans et de Vendéens avaient été ensevelis dans les ruines du temps. Les victimes n'étaient plus en état de témoigner et les incendies des villages par les colonnes infernales avaient en même temps brûlé bien des documents probants.

Mais en ce qui concerne l'abbé Davaux, une juste reconnaissance fut le fruit de ses services.



« Il jouissait depuis la Restauration d'une pension de 6.000 francs et des honneurs de son titre d'Instituteur des Enfants de France ; il avait ses entrées chez le Roi qui le nomma, il y a quelques années, chanoine honoraire de Saint Denis. Monsieur de Villèle, évêque de Soissons²² lui avait donné le titre de son Grand Vicaire ».²³

Dom Placide Leduc, historien de l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé le qualifie d'« homme excellent et plein de vertu, il s'acquit l'estime et l'affection du Roi (Louis XVI) qui le nomma à l'abbaye de Sainte-Croix en 1785 ».

L'ami de la Religion et du Roi commente ainsi son décès : *« Une mort presque subite vient d'enlever un ecclésiastique distingué par ses vertus et par la place qu'il avait occupée. »*

Il mourut à Paris à l'âge de 82 ans le 8 novembre 1822. La date du décès varie suivant les commentateurs, 8 ou 9 novembre. Ses causes sont précisées : la goutte dont il était affecté remonta dans la poitrine.

« Le vertueux abbé vit avec calme les approches de la mort ; il y avait longtemps qu'il s'y disposait par la prière et les bonnes œuvres. Il reçut tous les sacrements avec les plus grandes marques de piété. Le vendredi M. l'archevêque de Paris²⁴ lui fit l'honneur de le visiter, et le mourant recueillit ses forces pour remercier le prélat avec toute l'expression de la reconnaissance, et lui demander sa bénédiction. Il rendit le dernier soupir le samedi à 7 heures du matin, n'ayant été véritablement malade que trente six heures ».

²²Guillaume-Aubin de Villèle 1820-1824, transféré à Bourges en 1824

²³Annuaire nécrologique-Année 1823 -cité plus haut

²⁴Hyacinthe-Louis de Quélen 1821-1839Prélat de mentalité admirable qui eut bien des problèmes avec les autorités après 1830



On rappelle souvent les qualités de ceux qui viennent de partir et dans la foulée on a tendance à en rajouter. En ce qui concerne M. l'abbé Davaux, il semble bien que les compliments du rédacteur aient été amplement mérités : *« Cet excellent homme laissera bien des regrets. La bonté de son cœur, la droiture de son esprit, la franchise et la loyauté de son caractère, son attachement profond à la religion, son dévouement pour ses Princes, tout lui donnait des droits à l'estime et à l'attachement des gens de bien. Il y avait dans ses manières je ne sais quoi d'affectueux, d'aisé, de simple, qui attirait, et sa piété tendre achevait de rendre son commerce aussi utile qu'il était agréable et sûr ».*

Les anecdotes

S'agissant de l'abbé Davaux, ès qualité d'instituteur de Dauphin, de nombreuses anecdotes ont été rapportées. On peut quand même, dans les grandes lignes, douter de leur authenticité. Sommes-nous en présence de forgeries opportunistes d'après coup lors de la Restauration ? Ce qui semble assez suspect chez un très jeune enfant (il n'a que quatre ans un 1789), ce sont les tournures des récits dénotant certes une certaine culture chez les auteurs mais bien incompatible avec un enfant plus près de ses langes que de la faculté.



Marie-Antoinette et ses trois enfants



L'anecdote de la grammaire

Elle est, entre autres, relatée par François Hue, fidèle serviteur de leurs Majestés. « *L'abbé Davaux, lors du départ du Roi pour Varennes, avait été quelque temps sans pouvoir donner de leçons à Monsieur le Dauphin. Comme il les reprenait un jour en présence de la Reine, le jeune Prince désira de commencer par la grammaire. Volontiers, lui dit son instituteur. Votre dernière leçon avait, s'il m'en souvient, eut pour objet les trois degrés de comparaison ; le positif, le comparatif et le superlatif. Mais vous aurez tout oublié. Vous vous trompez, répliqua Monsieur le Dauphin. Pour preuve, écoutez-moi ; le positif, c'est quand je dis 'mon abbé est un bon abbé' ; le comparatif quand je dis 'mon abbé est meilleur qu'un autre abbé' ; le superlatif continua-t-il en fixant la Reine ; c'est lorsque je dis 'Maman est la plus tendre et la plus aimable de toutes les mamans' ».* Ce discours est joliment tourné mais il n'est pas évident qu'il ait été prononcé par un enfant de six ans.

L'anecdote du buisson

« *Un autre jour, dans le jardin de Bagatelle, (propriété ressortant de l'apanage du comte d'Artois), emporté par sa vivacité, il allait se jeter à travers un buisson de rosiers. Je courus à lui. Monseigneur, lui dis-je en le retenant, une seule de ces épines peut vous crever les yeux, ou vous déchirer le visage. Il se retourna et me fixant d'un air aussi noble que décidé : les chemins épineux, me dit-il, mènent à la gloire. »* Anecdote pas très plausible rappelant la sentence anglaise : « The path of glory led but to the grave ! »

L'anecdote de Diogène

« *Un jour Monsieur le Dauphin, se rappelant une de ses leçons d'Histoire, alluma furtivement une lanterne, et feignit de chercher quelque chose qu'il avait perdu. Tout à coup il se retourna vers l'abbé Davaux et dit, en lui prenant la main : je suis plus heureux que Diogène, j'ai trouvé un homme »*²⁵.

²⁵Dernières années du règne et de la vie de Louis XVI par François Hue- L'un des officiers de la Chambre du Roi appelé par ce Prince après la journée du 10 août, à l'Honneur de rester auprès de Lui et de la Famille Royale Paris .Chez les marchands de nouveautés-1814-Tome second page 171-Via gallica;bnf.fr



L'anecdote de l'escalier

Elle est à la fois plus plausible que d'autres, par rapport à l'âge de l'enfant espiègle et en même temps plus suspecte venant de la Saga Naundorffiste avec son incontournable Mme de Rambaud. « *Ah, l'abbé Davaux ! Je jouais de malice pour le pousser à bout. Cela fit du bruit. Un jour, vous le savez, je le fis tomber dans l'escalier étroit et petit (dérobé), accrochant et roulant son manteau dans mes jambes. On m'a grondé beaucoup et puni.* »²⁶ Ce genre de farce douteuse et dangereuse aurait pu être perpétrée par un adolescent. Cet âge ingrat a toujours affectionné les plaisanteries de mauvais goût, les ricanements stupides et autres fariboles, mais elle semble assez impossible s'agissant d'un bambin de quatre ans.

Anecdotes autour du jardin des Tuileries

Pour nous qui avons été des enfants au XXème siècle, le jardin des Tuileries évoque en quelque sorte un jardin d'Eden. C'était là que nous poussions nos cerceaux avec une dextérité perdue depuis bien longtemps, que nous enfilions des anneaux sur le manège, ce qui nous donnait droit à des tours supplémentaires, que bravant la noyade en nous penchant très bas sur le bassin, nous tentions d'envoyer vers le large des bateaux blancs qui s'obstinaient à rester sur les bords, que nous allions participer aux aventures de Guignol, etc. Plus tard j'ai aussi le souvenir de la Kermesse aux Etoiles qui à la belle saison nous offrait des possibilités de rencontres avec les écrivains connus et des spectacles divers. Ce fut là que j'aperçus, au milieu d'une foule d'admirateurs, le vénérable André Maurois, mais mon admiration personnelle alla surtout à une Noubia de Spahis, spectacle coloré digne du pinceau d'un Albert Brenet. Ces Spahis magnifiques, je devais les revoir à Tamarrasset, lors d'un "voyage organisé par la république" dont beaucoup d'entre nous ne sont pas revenus, puis enfin à Senlis.

²⁶La Légitimité -23 mars 1884Page 197Récit rapporté ou Madame de Rambaud teste le prétendant sur ses souvenirs d'enfance: Madame de Tourzel et L'abbé Davaux

Mais il est aussi un souvenir prestigieux qui doit nous rester en mémoire, pour peu que l'on s'intéresse encore à notre histoire, celui du Dauphin, qui dans les derniers moments d'une liberté relative, a profité d'un parterre qui a appartenu au Jardin des Tuileries. *« On lui consacra un petit arpent de terrain, dans le jardin des Tuileries, à l'extrémité de la terrasse du bord de l'eau ; il cultiva des fleurs et éleva des lapins dans ce petit parterre qui a appartenu plus tard au Roi de Rome, au Duc de Bordeaux et au Comte de Paris ! »*²⁷

G. Lenotre a consigné les préparatifs destinés à mettre à portée du Dauphin un petit jardin dans le grand ²⁸: *« On avait entouré d'une barrière un terrain des parterres afin qu'il y put jouer en attendant qu'on créât pour lui un jardin particulier dans la pépinière située à l'extrémité de la terrasse du bord de l'eau au niveau du quai »*.



Promenade du Dauphin au Tuileries

Le fidèle et d'autant plus sympathique François Hue évoque ce petit jardin dans son livre.²⁹ : *« On se rappelle peut-être que Monsieur le Dauphin allait se promener à un petit jardin qui faisait partie de l'enceinte des Tuileries et qui, depuis, a été comblé et élevé au niveau de la terrasse de l'eau »*.

²⁷Biographie Universelle -Michaud-.Nouvelle Edition;Tome vingt-cinquième-Page 233-via gallica.bnf.fr

²⁸[https://fr.wikisource.org/wiki/Les_Tuileries_\(Lenotre\)/8](https://fr.wikisource.org/wiki/Les_Tuileries_(Lenotre)/8)

(pp. 91-153)Les TuileriesFastes et maléfices d'un palais disparu

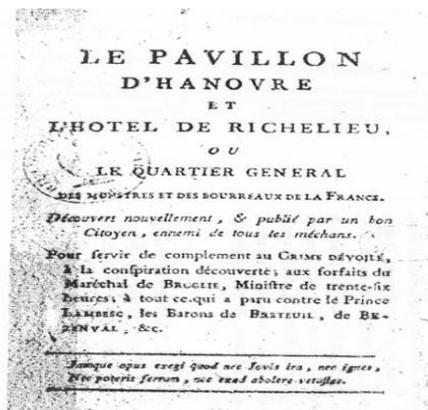
²⁹Dernières années du règne et de la vie de Louis XVI par François Hue.Michaud 1823-tome III;Page 461.via gallica;bnf.fr



Le fin mot de l'histoire de l'Education

Tous les chemins, dit-on, mènent à Rome, pas encore à La Mecque, mais c'est en bonne voie ! C'est pourquoi l'étude de la Question Louis XVII, de sa courte vie officielle, c'est-à-dire de sa jeunesse avant la 'trop fameuse catastrophe' nous conduit forcément vers un champ plus élargi et nous incite, entre autres, à réfléchir au concept de l'Education. Tenant pour une bonne part à la morale, ce sont les clercs qui s'en sont chargés et leur enseignement, depuis le Bas Tiers jusqu'à la plus haute Noblesse, a été dispensé par eux pendant des siècles. Les principales écoles militaires dérivent de fameux collèges religieux sous l'Ancien Régime et l'origine de beaucoup de membres du clergé de l'époque, provenant du Second Ordre, pour rejoindre le Premier, n'est pas étrangère à la qualité et au succès de cet enseignement.

Mais un des virus de la maladie révolutionnaire, à l'aube de 'la trop fameuse catastrophe' devait aussi s'en prendre à cet enseignement. Dans un pamphlet calomnieux et fort peu académique, on trouve une méchante critique contre ces précepteurs du clergé qui doivent amener leurs élèves au crime, pas moins ! Son intitulé malveillant et assez ridicule laisse deviner son esprit :





Le pavillon d'Hanovre

Ce pamphlet a au moins le mérite de nous faire connaître la place de l'Enseignement dans les mentalités subversives avec, allant de pair, un anticléricalisme virulent qui resurgit assez souvent dans les régimes successifs que la France a subi, comme une maladie sporadique

Au départ, la charge est menée contre un édifice, repaire ès qualité des monstres et des bourreaux de la France, pas moins ! Le pavillon d'Hanovre. Que sait-on de cette antichambre des enfers ? *« Il a été édifié de 1758 à 1760 par l'architecte français Jean-Michel Chevotet (1698-1772) dans les jardins de l'hôtel d'Antin, rue Neuve-Saint-Augustin (actuellement boulevard des Italiens). En 1841, l'orfèvre Christofle s'y installe, puis au début du XXème siècle, l'éditeur Gabriel Astruc. Il est démonté en 1932 pour permettre la construction d'un immeuble de bureaux, le palais Berlitz, et remonté dans le Parc de Sceaux. Les travaux ont été réalisés sous la direction de l'architecte Léon Azéma, assisté de Louis Plousey et d'Urbain Cassan. »*³⁰

Même si le texte dérive sur d'autres considérations, son intention bienveillante est de cibler certains contre-révolutionnaires ou considérés comme tels, le maréchal de Broglie, les barons de Breteuil, de Besenval, etc., dont le quartier général aurait été précisément ce pavillon d'Hanovre.



Baron de Besenval

³⁰https://fr.wikipedia.org/wiki/Pavillon_de_Hanovre



Le responsable de la construction de ce bâtiment aurait pu aussi être mis en cause mais il est décédé en 1788, ce qui lui aura évité de connaître les méfaits de la 'trop fameuse catastrophe'. Il s'agit du **Duc de Richelieu**, descendant du grand Cardinal, qui en son temps fut aussi une célébrité de bon aloi s'agissant de ses exploits militaires, particulièrement lors de cette campagne du Hanovre qui lui rapporta les subsides nécessaires à la construction du bâtiment rappelant son origine. Mais ce ne sont pas ses talents sous les lauriers de Mars, mais sous ceux de Vénus qui lui valurent une notoriété douteuse. Il se maria trois fois, en 1711, en 1734 et en 1780, à 84 ans, quand il épousa Jeanne de Lavaux, sa cadette de 38 ans ! Mais en plus, en dehors de l'église, ses conquêtes furent innombrables, sa bienveillance allant des dames de la Cour aux chambrières et aux actrices de l'opéra. Il fut de plus diplomate et Académicien ayant fait rédiger son discours d'entrée par Fontenelle, Campistron et Destouches.

Il n'était donc pas étonnant qu'il y ait eu des réunions de gens de qualité dans ce lieu jouissant d'une réputation mondaine.



Maréchal-Duc de Richelieu



Le **Maréchal de Broglie** (1718-1804) après une belle carrière militaire sera nommé en juillet 1789 Secrétaire d'Etat à la guerre mais démissionnera trois jours plus tard ayant constaté une certaine désagrégation de l'armée liée à une navrante aboulie du pouvoir. Il finira par émigrer et commandera l'Armée des Princes dont on sait le destin malheureux.



Le Maréchal de Broglie

Besenal (1721-1794) officier Suisse, après une carrière militaire très honorable sera lui aussi commandant de la garnison de Paris, mais aura le tort d'en retirer ses troupes, de donner des ordres volontairement vagues pour ne pas se compromettre, ce qui permettra à l'émeute de se déchaîner. On lui fera un procès mais il sera acquitté grâce à la plaidoirie de M. de Sèze.

Le **Prince de Lambesc** (1751-1825), colonel du Royal Allemand, est resté célèbre pour sa fameuse charge de cavalerie aux Tuileries dont les dommages insignifiants furent largement amplifiés par la propagande subversive. Il sera traduit devant le tribunal du Châtelet et acquitté. Lui aussi va émigrer bien entendu et après l'Armée des Princes il poursuivra sa carrière dans l'armée autrichienne. Le Roi Louis XVIII le fera Pair de France, mais il refusera toujours d'y rentrer et mourra à Vienne.



Le Prince de Lambesc



Le **Baron de Breteuil** (1730-1807), Ministre de la Maison du Roi, diplomate, va émigrer en Suisse d'où il va mener une politique ambiguë qu'on peut caractériser en trois points : fidélité au Roi, méfiance envers les Princes, hostilité à l'encontre de Calonne.

L'aimable auteur du pamphlet a décoché ses flèches empoisonnées à ceux qui figurent dans l'intitulé de son titre. Chacun d'eux à son petit cadeau. Le Maréchal de Broglie est qualifié de *créature et esclave du clergé*, à qui il doit d'avoir été nommé ministre, *généralissime des plus vils assassins*. Le Prince de Lambesc récolte pour sa part un patchwork des plus viles calomnies. Qualifié de *fougueux* dans tous les sens du mot, il est forcément *gagné par les femmes qui elles-mêmes sont manipulées par des abbés de Cour qui leur inspirent des sentiments de barbarie*. - Remarquons en passant des rappels de la mythologie impliquant une certaine culture, mais peu mobilisateurs du gros de la populace encore imprégnée malgré elle dans son inconscient de la seule mystique chrétienne. Donc, inspiré par "*les Vénus modernes*", euphémisme choisi pour désigner une certaine catégorie de femmes autant que celles du monde qui ne craignent pas d'adopter leur comportement, Lambesc va se comporter comme Thersite qui, comme chacun sait ou plutôt tout le monde ignore, était un combattant de la guerre de Troie, laid, lâche et méchant qui finira par être renvoyé ad patres par Achille³¹. Sorte de vampire diurne « *il va souiller ses mains dans le sang français* » et pire encore dans « *celui d'un faible vieillard* » en venant « **espadronner** » *témérement* ». Il est aussi téméraire d'employer un verbe inconnu ou une faute d'orthographe, voire d'imprimerie ! « *Ensuite, il va se rendre à l'hôtel de Richelieu, pavillon de Hanovre, où l'attendent ses infâmes complices.* » La suite est du même tonneau : « *Tous ces monstres horribles s'assemblaient depuis quinze jours dans cet hôtel où ils avaient établi le quartier général de leur parricide armée. Leurs voitures étaient dans les souterrains du pavillon de Hanovre où un abbé à la lueur des bougies faisait un discours pour immoler les Français.* » Avec la même modération, l'auteur énumère les traitements qu'ils appliqueraient au peuple : « *Ces modernes Caligula voulaient inonder la France d'un déluge de crimes* » « *La fureur infernale de l'affreux Clergé incitait ces monstres à égorger les Français* ».

³¹Dictionnaire de la Mythologie Grecque et Romaine -Joël Schmidt-Larousse -1985-Page 294



Avait-il entendu parler de Saint Vincent de Paul ? et de toutes ces institutions charitables, du clergé régulier, de ces abbayes, de ces religieuses aptes à soigner toutes les détreesses ? En tout cas, les élèves de “*ces fins et déliés hypocrites*” savaient lire couramment le latin dans le texte, ce qui n’est plus le cas depuis bien longtemps pour nos modernes apprenants, ni pour leurs enseignants, du reste ! Plus modestement, il en est de même pour le français. Des légions de cancre entrent au collège sans examen sachant à peine lire et encore moins comprendre un texte un tant soit peu compliqué.

Synthèse : Eléments d’appréciations pour se faire une idée équitable sur l’Abbé d’Avaux à travers des brumes du temps

Dans les nombreuses études consacrées à Louis XVII, il est souvent question de la première partie de son existence, le pain blanc d’abord. Puis viennent les années de malheur, pour lui en particulier, mais aussi pour la France, victime de la ‘trop fameuse catastrophe’, enfin une éventuelle troisième partie hypothétique hélas, mais qui ferait le bonheur de tous les bons Français, celle de l’évasion du Temple et une vie normale ensuite. Dans cette première partie, celle de sa prime jeunesse et de son éducation, il est souvent question, et à juste titre de son instituteur l’abbé Davaux ou d’Avaux suivant divers auteurs. En ce qui le concerne, en fouillant les brumes du passé, on peut distinguer des éléments à charge, d’autres à décharge, qui se ramènent en fin de compte à un bilan positif.

Eléments d’un passif incertain : il faut rappeler ce qu’écrivait la Reine : « L’abbé Avaux (...) n’a ni le ton ni même ce qu’il faudrait pour être auprès de mes enfants. (...) Depuis dix jours, j’ai appris des propos d’ingratitude de cet abbé qui m’ont fort déplu ». ³²

³²<http://louis-xvi.over-blog.net/article-24-juillet-1789-marie-antoinette-ecrit-a-la-marquise-de-tourzel-108524811.html>



Cette lettre est franchement hostile, mais on peut avoir quelques doutes sur son authenticité. En effet, si l'on se réfère à l'ouvrage de Maxime de la Rochetterie et du marquis de Beaucour, de la Société d'Histoire contemporaine, et particulièrement à sa préface qui donne des précisions sur les sources susceptibles de garantir l'authenticité de ces documents, on peut éprouver une certaine restriction mentale. Les auteurs étaient partis, pleins de bonne volonté, malheureusement, l'accès aux archives de Vienne leur a été refusé et il leur restait d'avoir recours à des recueils, celui de Feuillet de Conches, entre autres, qu'ils semblent avoir pris avec des pincettes et à juste titre.

Félix-Sébastien Feuillet de Conches (1798-1887) fut chef du protocole de Louis-Philippe, maître des cérémonies de Napoléon III, diplomate, journaliste, écrivain et collectionneur français. C'est cette dernière casquette qui nous intéresse le plus. En effet, ses contemporains déjà s'interrogèrent sur la provenance de certaines de ses pièces. Curieux de tout, M. Feuillet de Conches aimait les raretés au point d'en confectionner lui-même. C'est ce qu'il fit avec les lettres de Marie-Antoinette, il inonda le marché *d'écrits de son cru*. Ce qui corse l'affaire, c'est que toute la matière rassemblée par ce spécialiste n'est pas douteuse, loin de là. C'est ainsi que ses *documents inédits* publiés en plusieurs tomes nous offrent, au milieu des apocryphes, quantité de lettres authentiques. »³³



M. Feuillet de Conches

³³<http://millecuneantoinette.over-blog.com/2014/07/les-lettres-a-madame-de-lamballe-toutes-fausses.html>



A partir de là on peut conjecturer à loisir et se demander si quelque copiste dépendant d'une coterie ait voulu discréditer pour des raisons qui nous échappent, un ecclésiastique qui en fin de compte s'est bien comporté avec fidélité ce qui ne fut pas toujours le cas dans cette horrible période de troubles. Quel aurait été le motif pour dénigrer l'abbé Davaux ? Si l'on se reporte au journal « L'Ami de la Religion »³⁴, on y trouve un commentaire de l'ouvrage d'Eckard, *Mémoires historiques sur Louis XVII*. Le rédacteur de l'article souligne clairement l'opinion de l'abbé Davaux sur le destin du petit Roi. « *Nous devons dire que l'abbé Davaux, qui nous honorait aussi de son amitié, était entièrement persuadé de la mort de Louis XVII, et qu'il nous en a plusieurs fois parlé dans ce sens. Personne cependant n'était plus attaché que lui à l'auguste enfant, et personne n'aurait pu être plus disposé à accueillir le bruit de son existence, si ce bruit eut été quelque peu vraisemblable. Mais il n'avait vu, dans tout ce qu'on débitait à cet égard, que des conjectures en l'air et des rêves d'imagination.* »

Un faussaire évansionniste convaincu aurait pu, par la suite, confectionner avec cette lettre douteuse une forgerie de nature à discréditer l'abbé Davaux, au besoin en incorporant un commentaire malveillant sur lui, au milieu d'autres indications de la Reine qui paraissent authentiques. Pour une fois, nous retiendrons la maxime d'une femme politique bien connue: « Quand c'est flou, il y a un loup ! » Mais cette remarque touche de près la question de la Légitimité et même après la rechute de 1830, la croyance en la persistance de l'existence de Louis XVII restait un danger qu'il fallait à tout prix neutraliser.

³⁴**L'Ami de la Religion et du Roi.** - Adrien Leclerc et Picot fondèrent, en 1814, un journal royaliste et catholique, mais avant tout catholique, comme son nom l'indique et comme le démontre surtout la modification que subit ce titre après la révolution de juillet 1830, lors de l'avènement de Louis-Philippe, époque à laquelle le journal ne conserva plus que le titre de *L'Ami de la Religion*. Outre les deux fondateurs, ce journal eut encore comme directeurs Genoude et l'évêque Dupanloup. Il professait le catholicisme libéral. En 1862, il disparut et le service de ses abonnés fut fait par le Journal des villes et des campagnes. Il avait cessé de paraître pendant les Cent jours et n'avait reparu au retour de Louis XVIII. (L. Lu). En savoir plus sur <http://www.cosmovisions.com/textAmiReligionRoi.htm#Vzy4Z7EVxQp8ubYf.99>



Une tranquillité suspecte :

Depuis l'affreuse Terreur jusqu'à la fin de l'Empire, l'abbé Davaux se comporte en 'père peinarde', réfugié dans un domaine de Madame de Guéménée, s'adonnant à la botanique et au fil des années s'occupant un peu plus de son ministère. Il est pour le moins étonnant, compte tenu de ses importantes fonctions auprès des Enfants de France dont il fut officiellement l'instituteur, qu'il n'ait pas été le moins du monde inquiété par le Comité de Sûreté Générale ou toute autre instance apte à capter les dénonciations fondées ou pas, phénomène chronique malheureusement en France, particulièrement dans les périodes de troubles ! De là, peut-on inférer, aux frontières de l'hypothèse, une certaine collaboration avec les inconditionnels de la subversion qui, de ce fait, l'auraient laissé tranquille ?

L'actif de l'abbé Davaux, d'après Madame de Tourzel :³⁵ Qualité et succès de son enseignement

« *Il avait pour instituteur l'abbé d'Avaux, qui l'avait été du premier Dauphin et de Madame. C'était un homme de mérite et qui savait tellement se mettre à la portée des enfants, que le moment de l'étude était pour eux une récréation. Il était très aimé de Mgr le Dauphin, et il l'avait avancé à un point incroyable, trouvant toujours le moyen de lui apprendre, dans ses jeux, quelque chose d'utile et d'agréable* » Page 37. Ces compliments mérités et les précisions sur sa méthode font de lui, d'une certaine façon, un précurseur de Mme Montessori (apprendre et s'épanouir en confiance) de la méthode Freinet, et plus près de nous, des concepts de Mme Françoise Dolto.

Réussite de l'apprentissage de la lecture

« *Comme la Reine lui disait qu'il était honteux de ne pas savoir lire à quatre ans* » le Dauphin demande de lui-même à l'abbé d'Avaux de lui donner deux leçons par jour et il réussit en un mois à savoir lire. Ce perfectionnement était dans le but de faire plaisir à sa mère en lui offrant ce résultat comme cadeau d'étreunes (Page 39).

³⁵Mémoires de Madame la duchesse de Tourzel Gouvernante des Enfants de France de 1789 à 1795-
Mercure de France -1986-collection Le temps retrouvé.



L'honneur de porter l'habit ecclésiastique

« On ne disait plus de messe dans la chapelle du château. L'abbé d'Avaux, comme habitant de l'enceinte des Tuileries, avait la permission de la célébrer le dimanche, et il n'y a jamais manqué, non plus que de porter l'habit ecclésiastique. Plusieurs personnes, effrayées de la position où l'on se trouvait, lui conseillèrent de le quitter ; mais il répondit qu'il conserverait cette marque extérieure d'attachement à son état tant qu'on lui en laisserait la possibilité, et qu'il la regardait comme un devoir dans un moment où l'on se permettait les propos les plus indécents contre les ecclésiastiques. On ne s'en permit aucun sur sa personne. Sa conduite lui avait attiré l'estime générale, et sa politesse et ses bonnes manières vis-à-vis de la Garde Nationale lui en avaient acquis l'amitié, et elle le lui prouva dans ces occasions essentielles » (page 220). Depuis la 'trop fameuse catastrophe', et bien entendu de nos jours, la tendance à refuser de porter l'habit ecclésiastique ou la tenue militaire dans le civil est dit-on un phénomène de société, mais en réalité c'est surtout une manifestation de prudence en face de la subversion. L'habit ne fait pas le moine, mais il incite au respect et inversement sauf que, de nos jours, « tout le monde sont égaux », sauf les montagnes qui s'obstinent à se situer plus haut que les plaines. Les bons rapports entre l'abbé d'Avaux et la Garde Nationale concernent probablement le bataillon des Filles Saint-Thomas qui participa à la défense des Tuileries le 10 août.

Une fonction honorifique manquée

Monsieur de Fleurieu, qui fut ministre de la Marine de Louis XVI, fut aussi choisi par lui pour remplir la fonction de Gouverneur du Dauphin. Cette fonction devenait obligatoire quand un Dauphin atteignait l'âge de sept ans, ce qui fut le cas pour le futur Louis XVII en 1792. On disait alors qu'il passait aux hommes. « Monsieur de Fleurieu était un honnête homme ; il avait de l'esprit et beaucoup d'instruction ; il était fort attaché au Roi. Mais il était faible de caractère ».



Le choix du Roi qui ménageait chèvre et chou était aussi conforté par l'appartenance de Fleurieu au parti constitutionnel qui lui semblait préférable à un monarchiste bon teint qui aurait pu déplaire dans ces circonstances. La suite des événements montra que ce calcul fut sans effet dans la décomposition subversive générale. La nomination de Fleurieu fut confortée par celle de deux Sous-Gouverneurs, officiers de marine énergiques, dont M. de Marigny. Ce choix était parfaitement justifié. M. de Marigny comptait à l'époque. *« trente-trois campagnes, avait exercé quatorze commandements, et assisté à sept combats. »*³⁶ Mais en sa qualité de Gouverneur, M. de Fleurieu, chargé de nominations, filtre en quelque sorte certaines personnes susceptibles d'approcher le Dauphin. La motivation est assez vague : *« Il s'agit des personnes qui eussent des droits antérieurs à l'estime de la Famille Royale »*. Pour cette considération, il avait écarté les deux sous-gouverneurs du premier Dauphin : Messieurs du Puget et d'Allonville. Mais il écarte aussi et pour le même motif l'Abbé d'Avaux : *« cette même raison lui avait fait refuser la place de bibliothécaire du jeune prince à M. l'abbé d'Avaux, instituteur des deux Dauphins, qui s'était tellement distingué dans leur première éducation que cette récompense lui était naturellement due »*. Mais, en plus de la qualité de son enseignement, dans cette fonction de bibliothécaire, il est évident que, compte tenu de son expérience, ayant déjà réorganisé l'importante bibliothèque de Grenoble, il aurait été vraiment celui qu'il fallait.

Le licenciement de la garde Constitutionnelle

Cette garde dite aussi Garde Brissac, du nom de son commandant en chef, et qui était composée de 1200 fantassins et de 600 cavaliers, fut créée après Varennes, le 3 septembre 1791, pour la défense du Roi et à ce titre cordialement détestée par les 'jacoquins' qui finiront du reste par obtenir son licenciement. Elle comptait un grand nombre d'officiers de valeur et de militaires performants. Par la suite, beaucoup d'entre eux iront se rallier sous les bannières prestigieuses de l'Armée de Condé. Monseigneur le Dauphin fut fort contrarié de leur licenciement intervenu le 29 mai 1792.

³⁶https://fr.wikipedia.org/wiki/Charles_de_Bernard_de_Marigny



« Le Roi et la Reine défendirent à Mgr le Dauphin de rien dire de ce qui se passait. Il n'en n'ouvrait pas la bouche en public ; mais ne se croyant pas obligé de la même discrétion avec moi, l'abbé d'Avaux et ma fille Pauline, il ne nous cachait pas la peine qu'il éprouvait du renvoi de la garde ».

Conclusion

C'est au journal « L'ami de la Religion et du Roi » de l'an 1822, que nous emprunterons dans sa notice nécrologique un commentaire qui nous semble bien résumer en fin de compte les mérites d'un prêtre affronté aux horreurs de la 'la trop fameuse catastrophe'. *« Cet excellent homme laissera bien des regrets. La bonté de son cœur, la droiture de son esprit, la franchise et la loyauté de son caractère, son attachement profond à la religion, son dévouement pour ses Princes, tout lui donnait des droits à l'estime et à l'attachement des gens de bien. Il y avait dans ses manières, je ne sais quoi d'affectueux, d'aisé, de simple qui attirait, et sa piété tendre achevait de rendre son commerce aussi utile qu'il était agréable et sûr ».*



Marie-Antoinette et ses deux premiers enfants





Code d'Honneur Habsbourg

Existait-il un « Code d'Honneur » régnant au sein de la famille impériale autrichienne ? Je le crois fermement, car cette expression indique ce que j'ai ressenti dans l'étude de ce sujet. A ma connaissance, aucun livre relatif à la dynastie des Habsbourg n'a utilisé cette expression : « code d'honneur ».

Qu'est-ce que ce Code d'honneur ?

Selon moi, c'est un esprit de corps, de solidarité, d'assistance mutuelle, de liens familiaux étroits. C'est lors du règne de l'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche que je pourrai rapporter des cas éloquents.

Qui était Marie-Thérèse d'Autriche, décédée en 1780 ?

Ce fut l'impératrice qui organisa un système de domination dans ses états ; son décès, le 29 novembre 1780, constitua une perte immense pour l'empire autrichien. Elle eut seize enfants, dont beaucoup moururent en bas âge. Les plus connus furent : les empereurs Joseph II et Léopold II, Marie Antoinette de France, Marie-Caroline de Naples et surtout, la préférée : Marie-Christine des Pays-Bas autrichiens. D'autres moins connus : l'abbesse de Klagenfurt, l'abbesse d'Innsbrück. Et le dernier enfant : Max-Franck, prince électeur de Trèves, résidant à Bonn.





Comment Marie-Thérèse réussira-t-elle à créer ce Code d'honneur ?

Elle va entreprendre des correspondances avec ses enfants, certaines officielles, certaines secrètes. Il ne faut pas oublier que plusieurs de ses filles furent mariées en bas âge, 15 ou 16 ans environ. Comme je viens de l'indiquer, Marie-Thérèse va favoriser sa fille favorite, Marie-Christine, mais elle va également choyer son gendre, le duc Albert de Saxe-Teschen. Ce dernier va recevoir spécialement pour lui un duché créé de toutes pièces, le duché de Teschen. Pour d'autres filles, Marie-Thérèse va prodiguer des recommandations parfois sévères, des conseils qu'il fallait suivre.

Marie-Caroline de Naples

(Harold Acton : *Les Bourbons de Naples*)

Cette archiduchesse était assez récalcitrante. Voici ce que prescrivait l'impératrice : « *Vous serez sévèrement surveillée. Si vous vous donnez la peine de suivre mes conseils, qui viennent du fond du cœur, d'un cœur qui aime également tous ses enfants et n'est occupé que de faire leur bonheur, autant qu'il existe dans ce monde, vous serez convaincue que le seul chemin menant au bonheur est celui de la vertu.* » L'impératrice demandera spécialement à son fils, le futur Léopold, Grand-Duc de Toscane, de l'accompagner jusqu'à Naples. Marie Caroline pleura d'ailleurs en disant : « *Je veux retourner à Vienne !* »



Marie-Caroline de Naples



Quelle épreuve pour elle ?

Marie Caroline avait été élevée jusqu'à 15 ans en compagnie de Marie-Antoinette. N'ayant pas droit au chapitre, sa mère avait décidé pour elle une alliance avec les Bourbons. Elle fut mariée par procuration. Joseph II (mentionné plus haut) avait trouvé son mari, le roi Ferdinand, lourdaud, laid et le jugeait impossible à éduquer. Quoiqu'il en soit, Marie-Thérèse, décidant de tout, avait pris la précaution de mentionner dans le contrat de mariage que sa fille serait membre du Conseil d'Etat.

Marie-Caroline et l'exécution de Marie-Antoinette.

La mort de Louis XVI l'avait révoltée, la vengeance la dévorait. Elle disait : « *Je voudrais que cette nation infâme fût taillée en pièces, annihilée, déshonorée, réduite à rien. J'espère que la foudre divine s'abattra sur cette France, détruite par les glorieuses armées autrichiennes. Je poursuivrai ma vengeance jusqu'au tombeau.* »

Joseph II

A trente-neuf ans, il devint empereur. Elevé "à la dure" selon l'expression de son frère Léopold II, il devint tyrannique. Lui, qu'on appela "le despote éclairé" effectua de multiples réformes, souvent en opposition avec sa mère (par exemple : la franc-maçonnerie qu'il rétablit). Mais survint la révolte brabançonne sous le gouvernement de Marie-Christine et du duc Albert. Les Etats du Brabant n'acceptent pas les mesures réformatrices de Joseph II, s'insurgent et battent les Autrichiens. Chaque province proclame son indépendance et une confédération d'états de Belgique est proclamée. Marie-Christine et Albert durent s'enfuir à Bonn. Quand Joseph II apprit les événements et la fuite des gouverneurs, sa colère éclata. Il choisit un plénipotentiaire autrichien pour agir contre les gouverneurs. Il convoqua à Vienne l'archiduchesse et le duc et les tança sur le plan politique. Mais, "changeant sa casquette", il les accueillit affectueusement comme membres éminents de la famille. Double attitude significative. Il faut souligner cependant que Marie-Christine avait refusé l'application des réformes édictées par son frère Joseph. J'ai lu quelques lettres de Joseph II à Marie-Christine, toujours dans ces termes : « *Ma chère sœur* » « *Mon cher beau-frère* »



Marie-Amélie

Elle fut mariée à 23 ans au duc Ferdinand de Parme. Sa sœur Isabella avait épousé Joseph II. Marie-Amélie était une fille déterminée, difficile à vivre. Elle déclara : *« Puisqu'il est incapable de régner, c'est moi qui gouvernerai comme ma mère à Vienne. »* A son premier ministre, elle affirma : *« Ici, c'est moi qui donne les ordres. »* Là, Marie-Thérèse fut choquée. Elle ne voulait pas non plus que cette situation s'ébruite, car à cette époque, elle voulait marier Marie-Antoinette au Dauphin de France.



Marie-Amélie

Avant de passer à Marie-Christine, je voudrais évoquer un hiatus dans l'esprit de corps, de solidarité existant parmi les membres de la famille impériale : **l'attitude de l'empereur Léopold II à l'égard de Marie-Antoinette**. Léopold II n'aida pas sa sœur lors de la fuite à Varennes .Il déclara : *« Nous avons une sœur, la reine de France, mais le Saint-Empire n'a pas de sœur, et l'Autriche pas davantage. Je ne puis agir que pour protéger les intérêts de mes peuples, et non ceux de ma famille. »*



Marie-Christine et Albert de Saxe-Teschen gouverneurs des Pays-Bas autrichiens.

(Koschatsky "*Herzog Albert von Sachsen Teschen*")

Marie Christine et Isabelle de Bourbon-Parme

Isabelle de Bourbon-Parme était fille de don Philippe, duc de Parme et de Louise-Elisabeth de France. Elle était petite-fille par sa mère de Louis XV et de Philippe V d'Espagne par son père. N'ayant jamais eu d'enfant (une petite fille mort-née), Marie-Christine s'occupa des enfants de l'épouse de Joseph II. La jeune femme mourut rapidement en 1763. Cinq jours avant sa mort, elle mit au monde sa deuxième fille qui décéda. Restait la première : Thérèse fut élevée par Marie-Christine avec le plus grand soin, car elle avait adoré Isabelle, tout comme Marie Thérèse.

Marie-Christine et Albert de Saxe-Teschen

Après la première révolte brabançonne, sous Joseph II, ils revinrent à Bruxelles. Une nouvelle révolte éclata sous François II. Convoqués par l'empereur, ils furent sévèrement réprimandés du fait d'abandon de poste. Le duc Albert resta quelque temps à Dresde. Mais l'empereur prit à leur égard une décision étonnante, qui consista à leur octroyer gratuitement un bâtiment impérial de grande valeur qui s'appela « l'Albertina ». De plus, le duc Albert demanda à l'empereur des annexes pour ses chevaux et pour ses innombrables collections de tableaux. Il dut attendre pas mal de temps, mais on satisfait à ses demandes.



Marie-Christine de Saxe-Teschen



(L'Albertina. Christian Benedik Klaus Albrecht Scröder)

Voici les termes employés par l'empereur François II pour la cession gratuite de la future Albertina : « *A notre bien aimée Sereine et Royale, l'Archiduchesse Marie-Christine d'Autriche, et à son cher bien-aimé mari Serein et Royal, le Prince et Duc Albert de Saxe-Teschen, par notre volonté libre et en signe de notre affection constante, la totalité de la maison Tarouca sur le bastion, avec l'ameublement et l'installation, devient leur entière propriété* ». Par conséquent, la résidence du couple devient un palais privé appartenant à un membre de haut rang de la famille impériale. Non contente de ce cadeau somptueux, l'archiduchesse Marie-Christine transmet à son neveu l'empereur des exigences financières : c'est-à-dire un dédommagement de la perte du poste de gouverneur des Pays-Bas, soit trente-cinq mille florins, l'équivalent (suivant Christian Benedik) de 1,55 millions d'euros, plus 650.185 florins (10 millions d'euros). Qui aurait pu exiger, parmi les hauts dignitaires de l'empire, des sommes d'un tel montant ! Le duc Albert avait sollicité antérieurement de l'empereur Léopold II le rang de Général Major ; c'est avec surprise que le baron Thugut appuya la demande de la belle-sœur du duc, Marie-Caroline de Naples, pour cette obtention. En dernier lieu j'ai consulté la réponse du duc Albert à une lettre d'Alexandre von Seckendorff, son ami et chef d'état-major, concernant Madame Royale : « *Mon épouse devrait s'occuper de la pauvre nièce...* »

Conclusion rapide

Les empereurs d'Autriche eurent, vis-à-vis de leur famille occupant des fonctions importantes, deux attitudes bien distinctes :

Sur le plan politique : Remontrances et renonciations en cas de non-respect des consignes ou d'abandon de poste ;

Sur le plan familial : Affection et récompenses.

D'où cette réflexion : la famille impériale autrichienne des Habsbourg forma un bloc sans faille où trouver solidarité, assistance mutuelle, dévouement à toute épreuve, à tout membre qui eut le besoin d'y recourir.

